

ALA  
BAI

SIONS CULINAIRES

A BAI

ée

ambodge

VISITE

E DE PRAHOK

e mondiale du prahok, nom Krom et le Tonlé Sap. ur tout en essayant de re-acs de sel.

est dit. Le prahok est une ntes sortes de poisson et lac est au plus bas (avril), ndant et facile à attraper. préparation est justement dont d'ailleurs le prix aug- lac est au plus haut (les rmeront.) Je fais souvent e entre le prahok au Cam- nce. Pour simplifier la cho- visent à contrôler la dé- is pour pouvoir mieux le feux produits ont en com- nt pas toujours du goût de une importante source de

ncipe vidé, écaillé, lavé et oment-là, toutes les eaux i poissons sont récupérés a sauce de poisson (*teuk* gouttés puis stockés dans ernativement avec du sel. est retiré des cuves, égout- lace tout au long du pro- al 5 mois. Le travail est ef- igoureux gaillards portant sses montagnes de pois- le sel. Le prahok est en- rande partie vers la Thai- roduites par la ferme où je douze ont été exportées ont alors rassemblés dans is jusqu'à devenir saturés i surface de la fleur d'eau *teuk prahok*), semblable à et encore inexploitée ici, n. La préparation est en- fois à ébullition, cette fois du glutamate avant d'être

s initiez au prahok, com- prahok au lait de coco), le u porc et grillé dans une core le *teuk prahok ang-* et aux fourmis servie avec *le dot teuk khmom*.)

Ioannès Rivière

## □ Economie

## Un projet de loi sur la concurrence commerciale en préparation

Ententes illégales, contrôles discriminatoires, collusion entre entreprises pour les appels d'offres, etc. : les pratiques anticoncurrentielles qui pénalisent les entreprises, notamment les petites, et les consommateurs ne manquent pas dans le royaume. Un projet de loi sur la concurrence commerciale est actuellement en cours de rédaction : mardi, lors d'un séminaire organisé par l'Institut économique du Cambodge (IEC), auquel participaient des élus, des représentants d'ONG et du secteur privé, nombre d'intervenants ont souligné l'importance de légiférer en la matière.

Selon une étude d'opinion réalisée par l'IEC, présentée lors de cette réunion, il apparaît qu'une très large majorité de Phnompenhois considèrent que les pratiques commerciales déloyales prédominent dans le royaume. Les entraves à la création de nouvelles entreprises, les ententes illicites entre entreprises pour fausser les prix, la vente forcée figurent parmi les pratiques frauduleuses les plus citées par les personnes interrogées. Cette enquête note que les secteurs des télécommunications et de la distribution des

produits pétroliers sont ceux considérés par le public comme étant les moins enclins à respecter les règles d'un commerce loyal. Mais, dans d'autres domaines, les dés sont également pipés et les consommateurs en font les frais. "Par exemple, les ententes sur les prix entre concurrents existent dans l'exploitation des lignes de bateaux rapides entre Phnom Penh et Siem Reap. Auparavant, les compagnies se livraient une bataille féroce pour gagner des clients et pour cela rivalisaient sur les prix. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Elles se sont mises d'accord pour effectuer à tour de rôle les rotations et, du coup, il n'y a plus de concurrence tarifaire", a fait remarquer Nuth Monyath, chercheur à l'IEC et responsable de cette enquête.

Kong Chandaroth, directeur de l'Institut du Cambodge pour les études sur le développement, a pour sa part insisté sur le danger que représentent ces pratiques déloyales pour la vitalité de l'économie. "Les commerçants qui n'ont pas les appuis nécessaires sont pénalisés. Ils payent souvent davantage de taxes que ceux qui disposent de soutiens bien pla-

cés. Ou alors ils subissent davantage de contrôles, par exemple sur la qualité de leurs produits", a-t-il expliqué, estimant qu'une loi sur la concurrence était indispensable pour en finir avec ces pratiques.

Il faudra cependant patienter. Si Ky Lum Ang, présidente de la 9<sup>e</sup> commission de l'Assemblée, chargée du Commerce et de l'Industrie, a reconnu l'importance de ce texte "tant pour l'économie du pays que pour les consommateurs", elle a expliqué que son examen ne pourrait avoir lieu dans l'immédiat. Parce que "l'Assemblée a un grand nombre de textes à étudier et adopter avant celui-la". Pour Un Bun Tha, directeur adjoint du département du commerce intérieur au ministère du Commerce, le projet de loi devrait arriver sur le bureau du Conseil des ministres à la fin de cette année. Ce texte devrait bannir les monopoles, le dumping, les ententes illicites entre entreprises pour éliminer des concurrents. "En gros, a-t-il assuré, ce projet de loi vise à protéger les petits commerçants des pratiques déloyales des grandes compagnies. Sans une loi, on ne peut rien faire contre cela."

Ky Soklim

## □ Banteay Meanchey

## Un millier d'objets anciens remis à la Culture

La gendarmerie de la province de Banteay Meanchey a remis mardi au département provincial de la Culture plus d'un millier d'objets anciens, saisis au cours des deux dernières années. Ces pièces, dans leur grande majorité des céramiques, étaient jusqu'à présent gardés dans les locaux de la gendarmerie, le départe-

ment quasi disparu "grâce à l'intervention des autorités provinciales", a expliqué Hing Teim, chef du département provincial de la Culture. "En 1999 et 2000, les trafiquants louaient aux paysans des machines pour explorer les sites et ils leurs rachetaient les pièces qu'ils trouvaient pour les écouler en Thaïlande. Cela n'existe plus

ment quasi disparu "grâce à l'intervention des autorités provinciales", a expliqué Hing Teim, chef du département provincial de la Culture. "En 1999 et 2000, les trafiquants louaient aux paysans des machines pour explorer les sites et ils leurs rachetaient les pièces qu'ils trouvaient pour les écouler en Thaïlande. Cela n'existe plus